

APPEL À PROJETS
SEPT. 2022
Mobilisez-vous !

Ensemble,
accompagnons
**la transition
de l'agriculture**
en vallée du Rhône





CNR, 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable et aménageur des territoires traversés par le fleuve Rhône s'engage auprès du monde agricole pour sa nécessaire adaptation aux enjeux d'aujourd'hui : changement climatique, préservation de la ressource en eau et de la biodiversité. Dans le cadre de son 1^{er} plan 5Rhône, elle lance un appel à projets à destination des collectifs agricoles qui vise la mise en place d'essais en agroécologie dans le sillon rhodanien.

Quels sont les projets attendus ?

Le projet doit :

- Répondre à deux enjeux : préservation du cycle de l'eau et préservation de la biodiversité
- Être un projet de rupture inscrit dans la durée
- Inclure une dimension de partage de la connaissance

Qui peut candidater ?

Des structures dotées d'une personne morale, porteuses de collectifs agricoles.

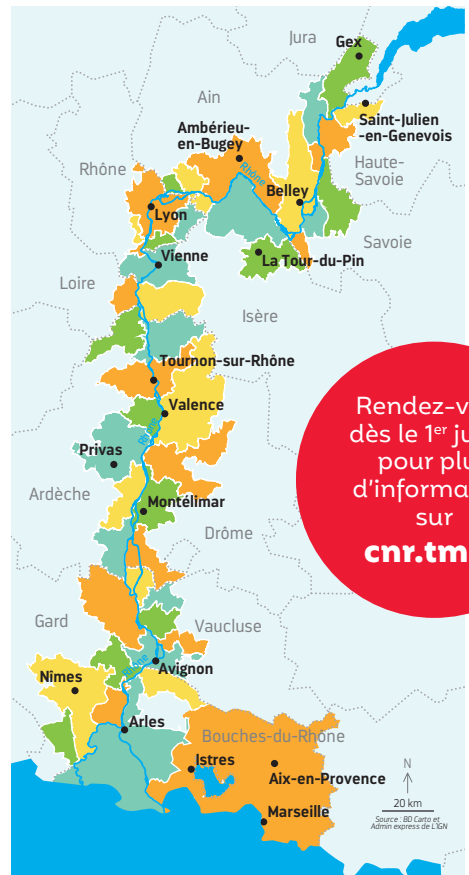
Quel est le financement de CNR ?

Une contribution majeure de CNR sur une période de 3 à 5 ans.

Les Plans 5Rhône, c'est quoi ?

Dans le cadre de la loi « Aménagement du Rhône » qui acte la prolongation de la concession du fleuve à CNR jusqu'en 2041, CNR fait évoluer ses missions d'intérêt général en Plans 5Rhône. Ces derniers visent le développement durable de la vallée du Rhône pour transmettre aux générations futures un fleuve et des territoires valorisés.

Quels sont les territoires concernés ?



Rendez-vous
dès le 1^{er} juillet
pour plus
d'information
sur
cnr.tm.fr

Les dates clés à retenir

- Lancement de l'appel à projet : **1^{er} septembre 2022**
- Soumission des offres : **jusqu'au 16 décembre 2022**
- Résultats : **mars 2023**